



## PRÉFET DE LA LOIRE

PRÉFECTURE

Saint-Etienne, 30 JUIN 2020

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Courriel : pref-detr@loire.gouv.fr

### **Arrêté n° 2020 – 023 PAT portant attribution de subvention au titre de la D.E.T.R. – Programme 2020 pour les arrondissements de Saint-Étienne, Roanne et Montbrison**

Le Préfet de la Loire

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2334-2 et L 2334-32 à L 2334-39 modifiés par l'article 30 de la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 du Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles R 2334-19 à R 2334-35 ;

**VU** le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier déconcentré ;

**VU** le décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

**VU** la communication de la Direction Générale des Collectivités Locales du 23 janvier 2020, qui fixe l'enveloppe au titre de la DETR 2020 pour le département à 7 212 182 € ;

**VU** l'instruction de Mme la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, en date du 14 janvier 2020, relative à la composition et règles d'emploi des dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires en 2020 ;

**VU** la circulaire préfectorale du 7 janvier 2020 relative à la DETR exercice 2020 ;

**VU** les types d'opérations prioritaires et les taux de subvention minima et maxima fixés par la commission départementale des élus au cours de sa réunion du 20 décembre 2020 ;

**VU** la réunion de la commission départementale des élus du 25 juin 2020, consultée pour donner un avis sur les projets dont le montant de la subvention est supérieur à 100 000 € ;

**VU** les dossiers produits ;

**Sur proposition** des sous-préfets d'arrondissements ;

#### **ARRÊTE :**

**Article 1er :** La somme de 7 212 182 € est attribuée et répartie entre les communes ou groupements dont la liste est jointe en annexe au présent arrêté, pour les arrondissements de Saint-Étienne, Roanne et Montbrison au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, attribuée au département de la Loire.

**Article 2 :** Le montant définitif de la subvention sera calculé par application du taux de subvention figurant dans le présent arrêté au montant hors taxe de la dépense réelle, plafonné au montant prévisionnel de la dépense subventionnable (article R 2334-30 du code général des collectivités territoriales).

**Article 3 :** Si, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la notification du présent arrêté, aucun commencement d'exécution de l'opération n'est intervenu, la décision attributive de la subvention deviendra caduque. Ce délai pourra cependant être prolongé d'un an, sur demande justifiée du bénéficiaire, en application de l'article R 2334-28 du code général des collectivités territoriales.

Le bénéficiaire de la subvention doit informer le préfet de la date de commencement de l'opération.

**Article 4 :** Si l'opération n'est pas achevée dans un délai de 4 ans à compter de la date du début d'exécution, elle sera considérée comme terminée.

Aucune demande de paiement ne pourra intervenir après expiration de ce délai.

L'opération est liquidée dans les conditions fixées au I de l'article R 2334-30 et au dernier alinéa de l'article R 2334-31 du code général des collectivités territoriales reprises aux articles 3 et 5 du présent arrêté.

Par décision motivée, le délai d'exécution pourra être prolongé pour une durée qui ne peut excéder deux ans, après vérification que le projet initial n'est pas dénaturé et que l'inachèvement de l'opération n'est pas imputable au bénéficiaire.

**Article 5 :** Modalités de versement de la subvention (article R 2334-30 - II - III - IV du C.G.C.T.)

La subvention allouée sera versée en fractions :

- Une avance représentant 30 % du montant prévisionnel de la subvention au vu d'un certificat de commencement des travaux établi soit par les services techniques de la collectivité, soit par le service de l'État compétent.
- Des acomptes n'excédant pas au total 80 % du montant prévisionnel de la subvention au vu :
  - d'un certificat mentionnant l'état d'avancement des travaux par rapport à la réalisation totale de l'opération sous forme d'une fraction exprimée en pourcentage,
  - d'un état récapitulatif des dépenses hors taxes effectuées, visé par le receveur comptable du Trésor dont relève la collectivité bénéficiaire.
- Le solde de la subvention au vu :
  - d'un état des dépenses hors taxes acquittées pour cette opération, visé par le receveur comptable du Trésor,
  - d'un certificat signé par le maire ou le président de l'établissement de coopération intercommunale attestant de l'achèvement de l'opération ainsi que la conformité de ses caractéristiques par rapport à la décision d'attribution de la subvention et mentionnant le coût final de l'opération ainsi que ses modalités définitives de financement. À ce titre, il conviendra de préciser toutes les subventions obtenues, et pour chacune d'elles, le montant ainsi que l'organisme financeur.

**Article 6 :** Reversement de la subvention (article R 2334-31 du C.G.C.T.)

Le reversement partiel ou total de la subvention est demandé par le préfet dans les cas suivants :

- a) l'affectation de l'investissement subventionné a été modifié sans autorisation préfectorale avant l'expiration d'un délai de 5 ans,
- b) dépassement du plafond des aides publiques directes (plafonnement à 80 % du montant de la dépense subventionnable) prévu au second alinéa de l'article R 2334-27 du C.G.C.T.,
- c) non déclaration d'achèvement de l'opération dans un délai de quatre ans à compter de la date de déclaration du début d'exécution : l'opération est considérée comme terminée. Aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après expiration de ce délai (cf. article R 2334-29 du C.G.C.T.). Ce délai d'exécution peut être prolongé à titre exceptionnel, par décision motivée, pour une durée qui ne peut excéder deux ans (article R 2334-29 du C.G.C.T.).

**Article 7 :** Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de leur notification, conformément à l'article R 421-5 du code de justice administrative.

**Article 8 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Loire, le sous-préfet de Roanne et le sous-préfet de Montbrison par intérim sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,



Evence RICHARD

- M. le sous-préfet de Roanne
- M. le sous-préfet de Montbrison par intérim
- M. le directeur régional des finances publiques
- M. le directeur départemental des territoires de la Loire
- M. le directeur des services départementaux de l'éducation nationale
- M. le directeur départemental de la cohésion sociale
- M. le directeur de l'UD DIRECCTE
- Plate-forme Chorus (2 ex)

**DETR 2020  
OPÉRATIONS RETENUES**

COMMUNES ET EPCI	INTITULE DE L'OPÉRATION	Coût total HT subventionnable retenu	Calendrier prévisionnel de l'opération	Taux retenu	SUBVENTION ALLOUÉE
<b>ARRONDISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE</b>					
CC PILAT RHODANIEN	Création ZAE Aucize à Bessey et plateforme déchets verts	587 920,00 €	2021	27,90%	159 319,80 €
CHATEAUNEUF	IMM@BOIS Énergie et services	940 000,00 €	01/04/20	20,00%	188 000,00 €
DOIZIEUX	Réhabilitation d'un bâtiment en commerce multi-services – logement associé (pour le gérant) et aménagement de l'accessibilité pour les PMR	481 745,00 €	2 <sup>e</sup> semestre 2020	30,00%	144 523,00 €
L'HORME	Réfection d'un mur du cimetière – P3	26 940,00 €	01/04/20	35,01%	9 432,00 €
L'HORME	Agrandissement du centre technique municipal	7 586,57 €	01/05/20	35,00%	2 655,00 €
LA CHAPELLE VILLARS	Rénovation thermique et mise en sécurité de la mairie et de l'école	31 406,50 €	01/10/20	30,00%	9 422,00 €
LA GRAND CROIX	Projet de rénovation thermique et restructuration des différents locaux de l'espace Roger Rivière – tranche 1	1 487 120,00 €	01/09/20	20,00%	297 424,00 €
LA RICAMARIE	Construction d'un abri technique	30 000,00 €	3 <sup>e</sup> trimestre 2020	20,00%	6 000,00 €
LA TALAUDIÈRE	Construction de la nouvelle école Victor Hugo- T1 ingénierie	565 753,00 €	01/02/20	20,00%	113 150,60 €
LE CHAMBON FEUGEROLLES	Mise en conformité et en accessibilité du Foyer Populaire - création de locaux associatifs partagés	183 333,00 €	01/10/20	20,00%	36 666,60 €
LORETTE	MSP « le Clos d'Ambly »	823 583,00 €	28/02/20	27,00%	222 367,00 €
MARCENOD	Rénovation de l'équipement rural d'animation – Bloc B – tranche 2	315 259,38 €	2 <sup>e</sup> semestre 2020	44,41%	140 000,00 €

PÉLUSSIN	Projet de MSP situé sur la Place des Croix	731 500,00 €	01/06/20	27,00%	197 505,00 €
ROCHE LA MOLIERE	Construction d'un équipement communal, de locaux associatifs et d'une nouvelle tribune Stade de Beaulieu – Opération 12 du PUR – Tranche 1	1 542 270,00 €	Automne 2020	20,00%	308 454,00 €
ROISEY	Aménagement accès sécurisé à l'arrêt de bus pont Jacquet RD19	27 821,20 €	01/04/20	30,00%	8 346,00 €
SAINT GENEST LERPT	Création d'une aire de jeux Parc du Minois	33 333,00 €	01/06/20	30,00%	10 000,00 €
SAINT HEAND	Mise en valeur du quartier de l'Aula Comtale – rue de la Paix	167 550,00 €	2020	20,00%	36 615,00 €
SAINT MARTIN LA PLAINE	Aménagement de la mairie	75 000,00 €	01/06/20	20,00%	15 000,00 €
SAINT PAUL EN JAREZ	Travaux d'aménagement de la MSP – Tranche 2	824 242,00 €	01/03/20	27,00%	222 545,00 €
SAINT PIERRE DE BOEUF	Acquisition d'une MSP en VEFA	1 210 000,00 €	01/12/20	27,00%	326 700,00 €
UNIEUX	Réhabilitation du gymnase Anatole France	265 500,00 €	01/09/20	40,00%	106 200,00 €

### ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

BOEN SUR LIGNON	Réhabilitation de l'ancien hôpital – 1ère tranche	656 905,00	01/08/20	20,00%	131 381,00 €
BOISSET LES MONTROND	Création d'un restaurant scolaire et d'un préau	573 796,00	01/10/20	20,00%	114 759,00 €
CEZAY	Toiture bâtiments communaux	26 715,00	01/10/20	20,00%	5 343,00 €
CHALMAZEL-JEANSAGNIERE	Changement du système de chauffage et production d'eau chaude sanitaire du bâtiment polyvalent communal	106 968,75	01/10/20	20,00%	21 394,00 €
CHAMBOEUF	Réhabilitation de la Maison Ragey	707 408,00	01/01/20	20,00%	141 482,00 €

CHAMPDIEU	Réhabilitation parvis de l'église	68 900,00	01/10/20	20,00%	13 780,00 €
CHATELNEUF	Mise en accessibilité de l'école pour PMR	131 990,00	01/07/20	20,00%	26 398,00 €
DÉBATS RIVIÈRE D'OPRA	Mise en valeur du bourg - Création d'un parking	93 500,00	01/07/20	20,00%	18 700,00 €
ESSERTINES EN CHATELNEUF	Transformation et extension d'une habitation en maison de santé pluridisciplinaire	541 151,73	01/10/19	20,00%	108 230,00 €
FEURS	Maison de santé pluridisciplinaire	2 300 000,00	01/05/20	20,00%	360 000,00 €
L'HOPITAL SOUS ROCHEFORT	Réhabilitation de l'ancienne épicerie en bar-restaurant	264 000,00	01/10/20	20,00%	52 800,00 €
LAVIEU	Aménagement du bourg	8 336,00	01/10/20	20,00%	1 667,00 €
MERLE LEIGNEC	Rénovation du camping	34 266,00	01/02/20	20,00%	6 853,00 €
MONTBRISON	Installation de bornes de sécurité escamotables pour sécuriser les accès en centre-ville	256 000,00	01/03/20	20,00%	51 200,00 €
MONTBRISON	Aménagement du parc paysager de la chapelle Sainte Eugénie	533 600,00	01/02/20	20,00%	106 720,00 €
NERVIEUX	Création d'un parking	161 500,00	16/04/20	20,00%	32 300,00 €
NERVIEUX	Terrassement et pose d'un terrain multisports	40 903,00	11/05/20	20,00%	8 181,00 €
SAINT BONNET LE COURREAU	Rénovation d'un bâtiment pour l'installation d'un pôle médical	506 787,00	01/03/19	24,00%	121 408,00 €
SAINT CYR LES VIGNES	Travaux d'aménagement d'une aire de jeux	123 770,00	01/08/20	20,00%	24 754,00 €
SAINT DENIS SUR COISE	Rénovation et mise aux normes d'accessibilité des toilettes publiques	44 100,00	01/07/20	20,00%	8 820,00 €
SAINT GEORGES EN COUZAN	Réhabilitation du terrain de jeux	89 268,00	01/10/20	20,00%	17 854,00 €
SAINT GEORGES HAUTEVILLE	Travaux interphone et portillon de l'école	3 903,00	01/08/20	30,00%	1 171,00 €

SAINT JUST EN BAS	Aménagement d'un local technique	24 773,00	01/09/20	28,00%	6 954,00 €
SAINT MARCELLIN EN FOREZ	Création d'un pôle enfance jeunesse	417 544,80	01/04/20	20,00%	83 509,00 €
SAINT MARCELLIN EN FOREZ	Mise aux normes PMR de la bibliothèque municipale	22 300,00	01/08/20	30,00%	4 460,00 €
SAINT MARTIN LESTRA	Réhabilitation ancienne mairie	302 969,00	01/04/20	20,00%	60 594,00 €
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	Changement des vitraux de l'église	29 358,00	01/04/20	20,00%	5 872,00 €
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	Aménagement des espaces publics du coeur de bourg	429 489,00	01/07/20	20,00%	85 898,00 €
SALVIZINET	Aménagement PMR entrée de la chapelle de la Valette	7 358,00	01/03/20	30,00%	2 207,00 €
SAVIGNEUX	Poursuite de la rénovation énergétique de l'école maternelle	41 450,00	01/09/20	20,00%	8 290,00 €
SAVIGNEUX	MSP : Acquisition de maison, démolition et travaux parking	243 566,00	01/09/20	30,00%	73 070,00 €
SURY LE COMTAL	Aménagement mairie	728 634,00	01/09/20	20,00%	145 727,00 €
Synd. Inter. des écoles publiques de St-Bonnet-le-Château	Amélioration énergétique, mise en accessibilité, mise en conformité et rénovation globale de l'école élémentaire	625 400,00	01/05/20	20,00%	125 080,00 €
VALEILLE	Aménagement du parking de la salle d'animation	89 990,00	01/07/20	20,00%	17 998,00 €
VALEILLE	Aménagement d'un columbarium	17 984,00	01/07/20	20,00%	3 597,00 €
VEAUCHE	Réhabilitation du foyer des travailleurs – Création d'une médiathèque, d'un musée et d'un auditorium	1 341 642,00	01/02/20	20,00%	258 328,00 €
VEAUCHETTE	Réhabilitation de la maison ferme de la combe	326 884,00	01/10/20	20,00%	65 377,00 €
VETRE SUR ANZON	Travaux restaurant de la commune (terrasse)	99 014,50	01/09/20	20,00%	19 803,00 €
VETRE SUR ANZON	Columbarium	43 979,00	01/09/20	20,00%	2 000,00 €

## ARRONDISSEMENT DE ROANNE

ARCINGES	Rénovation intérieure de l'église	177 241,00 €	Septembre 2020 à Septembre 2022	20,00%	35 448,20 €
BELMONT DE LA LOIRE	Réfection et éclairage du terrain de tennis communal	47 586,40 €	Été 2020	20,00%	9 517,28 €
BULLY	Construction d'un bâtiment à usage de cabinet médical	239 618,00 €	Septembre 2019 à Octobre 2020	20,00%	47 923,00 €
CHANDON	Sécurisation de la route des Encognes	324 104,00 €	Juin 2020 Fin 2021	20,00%	64 820,80 €
CHARLIEU	Réhabilitation des réseaux d'assainissement secteur Guinault-Dorian	1 483 463,20 €	Juillet 2020 à Décembre 2020	11,34%	168 297,65 €
CHARLIEU	Création d'un espace congrès	4 500 000,00 €	2ème trimestre 2021 à 4ème trimestre 2022	9,36%	443 458,16 €
CHARLIEU-BELMONT Communauté	Travaux sur bâtiments intercommunaux : Maison des services, RAM et local archives	50 728,00 €	Mai 2020 à Décembre 2020	20,00%	10 145,60 €
COMMELLE VERNAY	Aménagement de la rue Jules Ferry ranché 3	413 469,10 €	Mai 2020 à Octobre 2020	20,00%	82 693,82 €
COMMELLE VERNAY	Construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle	1 142 901,96 €	Eté 2020 – Eté 2021	20,00%	228 580,39 €
CoPLER	Création d'un cyber centre mobile – point d'information numérique	48 234,00 €	Juin 2020 à Septembre 2020	20,00%	9 646,80 €
CREMEAUX	École publique optimisation énergétique 2ème tranche	100 000,00 €	06/07/2020 au 20/08/2020	20,00%	20 000,00 €
CROIZET SUR GAND	Remplacement des menuiseries et volets de la mairie	10 337,26 €	2ème trimestre 2020 au 3ème trimestre 2020	20,00%	2 067,45 €
CUINZIER	Acquisition et réfection d'une auberge	437 740,55 €	Juin 2020 à Mars 2021	20,00%	87 548,11 €
ECOICHE	Création d'une station de neutralisation	345 600,00 €	A partir de septembre 2020	20,00%	69 120,00 €
JURÉ	Travaux d'Aménagement du bourg – tranche optionnelle 2	52 203,40 €	01/03/20 au 30/06/20	6,70%	3 500,00 €
JURÉ	Travaux sur le réseau d'assainissement collectif – tranche optionnelle 2	71 846,55 €	15/02/20 au 30/06/20	12,00%	8 622,00 €



LAY	Restructuration et extension d'un bâtiment de centre-bourg pour une maison d'assistantes maternelles et restaurant scolaire	867 300,00 €	Avril 2020 à Décembre 2021	20,00%	173 460,00 €
LA BENISSON DIEU	Remplacement de la chaudière de l'école communale	73 250,00 €	01/08/20 à 30/09/20	20,00%	14 650,00 €
LE CERGNE	Sol sportif salle basket	35 024,56 €	Juillet 2020 à Août 2020	20,00%	7 004,90 €
LE CROZET	Équipement numérique de l'école	3 501,67 €	2ème trimestre 2020	20,00%	700,33 €
LES NOES	Réfection et isolation de la toiture du logement de l'école	2 988,00 €	Début Septembre 2020	20,00%	597,60 €
MABLY	Mise en accessibilité bâtiments communaux	40 333,00 €	Mai 2020 à Décembre 2020	20,00%	8 066,60 €
MABLY	Rénovations bâtiments scolaires	28 167,00 €	Mai 2020 à Décembre 2020	20,00%	5 633,40 €
MABLY	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la restructuration des écoles	33 330,00 €	Juillet 2020 à Décembre 2020	20,00%	6 666,00 €
MABLY	Rénovation thermique bâtiments communaux	33 333,00 €	Mai 2020 à Décembre 2020	20,00%	6 666,60 €
NERONDE	Aménagement global bourg – Demande exceptionnelle de complément sur DETR 2018	444 679,00 €	3ème trimestre 2020 à 4ème trimestre 2020	20,00%	88 935,80 €
NOTRE DAME DE BOISSET	Réfection de toitures et peintures bâtiments communaux	44 390,00 €	4ème trimestre 2020 au 2nd trimestre 2021	20,00%	8 878,00 €
POMMIERS EN FOREZ	Frais d'études et notariés pour création MARPA	30 450,00 €	1 <sup>er</sup> semestre 2020 à 2022	20,00%	6 090,00 €
PRADINES	Réfection du terrain d'entraînement de football	117 414,00 €	Juillet 2020 à Septembre 2020	15,00%	17 612,00 €
RIORGES	Création centre de santé municipal	1 225 646,83 €	Fin 2020 à Septembre 2021	20,00%	245 129,37 €
SAINT ANDRE D'APCHON	Création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle multisite	550 000,00 €	Fin 2020 à Automne 2021	20,00%	110 000,00 €
SAINT CYR DE VALORGES	Aménagement de la voie rue Maréchal Ferrant et Chemin du Clos	168 987,00 €	Avril 2020 à 31/10/20	20,00%	33 797,40 €
SAINT DENIS DE CABANE	Travaux de rénovation énergétique école publique	19 362,57 €	Juillet 2020 à fin Octobre 2020	20,00%	3 872,51 €

SAINT GEORGES de BAROILLE	Aménagement de places aux abords du cimetière	55 386,00 €	Novembre 2020 à Décembre 2020	20,00%	11 077,00 €
SAINT GEORGES de BAROILLE	Travaux d'amélioration de l'école maternelle	12 165,06 €	Novembre 2020 à Décembre 2020	20,00%	2 433,00 €
SAINT GERMAIN LAVAL	Construction maison des associations	182 860,80 €	3ème trimestre 2020 à 2ème trimestre 2021	20,00%	36 572,00 €
SAINT GERMAIN LESPINASSE	Réfection de la voirie de la rue d'Enfer	138 812,50 €	Juin 2020 à fin Octobre 2020	20,00%	27 762,50 €
SAINT HAON LE CHATEL	Relocalisation des services techniques (site n°1 Bel air) – Construction d'un garage entropôt	34 634,00 €	Septembre 2020 à Décembre 2020	20,00%	6 926,00 €
SAINT HAON LE VIEUX	Rénovation et extension des vestiaires du stade de football	394 428,06 €	Septembre 2020 à Avril 2021	20,00%	78 885,61 €
SAINT JULIEN D'ODDES	Réfection des murs de clôture de l'église et de l'école et création d'une aire de jeux	29 714,96 €	1 <sup>er</sup> semestre 2020 à 2021	20,00%	5 943,00 €
SAINT PRIEST LA ROCHE	Création d'un Éco-musée pour le tourisme	120 436,48 €	Juin 2019 à fin octobre 2020	20,00%	24 087,30 €
SAINT RIRAND	Création d'un éclairage des vitraux de l'église	2 598,00 €	01/09/20 à 20/12/2020	20,00%	519,60 €
SOUTERNON	Travaux Voirie communale	115 708,10 €	Juillet 2020 à Août 2020	20,00%	23 141,00 €
SOUTERNON	Éclairage public	34 027,11 €	Juillet 2020 à Août 2020	20,00%	6 805,42 €
VILLEREST	Réhabilitation énergétique de 3 logements sociaux communaux	122 094,00 €	Juin 2020 à fin Septembre 2020	20,00%	24 418,80 €
VIOLAY	Réfection intérieure de l'église	112 418,00 €	09/2020 à 04/2021	20,00%	22 483,00 €
VOUGY	Remplacement des menuiseries du groupe scolaire	38 470,00 €	Mi-juillet 2020 à fin août 2020	20,00%	7 694,00 €